

Département Géographie et Territoires

Concours Normalien Etudiant - Guide du projet de recherche

Le projet de recherche s'articule autour d'un sujet d'étude dont le candidat ou la candidate devra montrer en quoi il présente un intérêt pour la discipline dans le cadre de laquelle le projet est présenté.

Il s'appuiera pour cela sur un état de l'art synthétique et des références bibliographiques de son choix. A partir de l'état de l'art, le candidat s'efforcera de proposer de nouvelles pistes de réflexion sur le sujet d'étude choisi, et de formuler une ou plusieurs questions de recherche. Cela le conduira à émettre une thèse ou, du moins, à formuler des hypothèses. Le projet exposera ensuite, même de façon simple, la façon dont le candidat envisage d'étudier la question soulevée (méthodologie, données, questions éthiques...).

Il n'est pas attendu d'un candidat à ce niveau de recrutement qu'il présente un sujet de thèse ni qu'il arrive à l'audition en ayant déjà fait le tour théorique de son sujet. Le jury sera sensible au caractère personnel de la recherche proposée, aux capacités du candidat à nourrir une discussion sur le sujet, et à adopter un certain recul critique vis-à-vis de sa démarche.

Structure possible (mais pas obligatoire) du projet :

- Présentation du sujet d'étude et des connaissances actuelles : de quoi est-il question ? Que dit la littérature scientifique de cet objet ? Quel intérêt d'un travail sur cet objet ?
- Identification de la/des question(s) de recherche : quels aspects de cet objet restent encore peu/mal/pas traités ? Pourquoi les étudier ? Sur quelles références théoriques dans la discipline et au-delà s'appuyer pour les étudier ?
- Exposé des hypothèses de recherche et de la méthodologie envisagée : que s'attend-on à trouver à travers l'étude proposée ? Par quels méthodes entend-on mettre à l'épreuve ces hypothèses ? A quelles difficultés peut-on s'attendre dans la mise en œuvre de cette enquête ?